

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **25**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
Décision modificative
n°1 du budget annexe
ASSAINISSEMENT

SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 19 juin 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN,
Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX,
Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Pepa CAENEN à Claude GOUILLON-CHENOT,
Serap ALP à Eric BOUCOURT,
Christophe MANKA à Hélène BOUDON,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Farida LAID,

Secrétaire de séance :

Thierry BARTHELEMY

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** les instructions budgétaires et comptables M4 ;
- **Vu** la délibération n°32 du conseil municipal du 15 avril 2024, approuvant le budget primitif du budget annexe ASSAINISSEMENT 2024.
- **Considérant** le besoin au chapitre 65 « Charges de gestion courante » afin de couvrir les créances éteintes, il est nécessaire de prévoir au compte 6542 chapitre 65 un montant de 1 516,98 € qui sera compensé par une reprise de provisions prévue à cet effet au compte 7817 chapitre 78 ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
<i>Dépenses et recettes réelles de fonctionnement</i>				
<i>Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes</i>				
D/65/6542 - Créances éteintes		+ 1 516,98 €		
<i>Sous total chapitre 65</i>	15 605,00 €	+ 1 516,98 €		
<i>Chapitre 78 – Reprises sur amortissements, Dépréciations et provisions</i>				
C/78/7817 – Reprises sur dépréciations des actifs circulants				+ 1 516,98 €
<i>Sous total chapitre 78</i>			325 000,00 €	+ 1 516,98 €
Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		+ 1 516,98 €		+ 1 516,98 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 1 516,98 €		+ 1 516,98 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget annexe ASSAINISSEMENT ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Thierry BARTHELEMY

Le Maire,




Stéphane RODIER